L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 4 AVRIL.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Nouvelles du Nord

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Arrivée du bateau à vapeur Mississipi à Baton Rouge.

DETAILS SUR LES DEUX BATAILLES DE JOHNSTON.

Départ de Sherman pour la forteresse Monroe.

EXPEDITION DU GENERAL STONEMAN.

Destruction de chemins de fer.

Jugement des maraudeurs de St. Albans.

Ils sont déchargés et arrêtés de nouveau.

Arrivée du corsaire *Shenandoah* à Melbourne.

Revue de l'armée du James.

Rumeurs sur le séjour du Président Lincoln dans les lignes de Grant.

Impressions produites en Europe par les événements d'Amérique.

Probable reconnaissance de l'Empire mexicain par Lincoln.

L'or est à 152 1/2.

Le coton est calme à 60.

Baton Rouge, 3 avril à 10 h. A. M.

Par l'arrivée du bateau à vapeur Mississipi, nous avons des dates de New York jusqu'au 29.

New York, 29 mars—Un transport des Etats-Unis, venu de Beaufort, apporte un jour de nouvelles plus récentes de Goldsboro.

Une correspondance de Newbern adressée au *Times* donne des détails sur les deux batailles de Sherman. Ces deux batailles avaient été conçues par Johnston de la part des rebelles et dans les deux cas il avait pris la précaution d'appuyer son flanc aux extrémités. Il fit des attaques en force pour percer nos lignes, mais en vain.

Sa perte a été lourde dans chaque attaque.

Une dépêche de Newbern dit que Sherman est allé à la forteresse Monroe.

Pont de Wautauga, Tennessee, 25 mars, par Louisville, 29.—Les forces sous le commandement du major-général Stoneman ont déjà détruit dans leur mouvement rapide 100 milles de chemin de fer, et chassent devant elles en désordre les troupes éparpillées de l'ennemi.

Stoneman atteindra bientôt l'ennemi là où il s'y attend le moins. Probablement, quand cette dépêche arrivera à New York, les journaux de Richmond auront annoncé ce mouvement.

Montréal, 29 mars—Le jugement dans l'affaire des maraudeurs de St. Albans a été rendu ce matin. Les prisonniers de St. Albans ont été déchargés, mais ils ont été arrêtés sur un autre warrant.

Portland, 29—Le steamer *Damascus*, parti de Liverpool le 16 et de Londonderry le 17 est arrivé ce matin avec des nouvelles d'un jour plus récentes.

Le *Shenandoah*, est arrivé à Melbourne, mais trop tard pour causer beaucoup de mal car il y a peu de bâtiments américains dans ces parages.—Peut-être n'y en a-t-il pas un seul.

New York, 29 mars—Le correspondant du *Herald* à l'armée du James écrit que rien n'a changé sur la rivière. Le président Lincoln, le général Grant, l'amiral Porter et d'autres personnages distingués ont passé en revue le 24e et le 25e corps.

Le correspondant spécial du même journal à [illegible] que le président Lincoln n'est pas revenu dans la capitale [illegible] qu'on s'y attendait. La date de son retour est maintenant incertaine. Le bruit a couru ici, ce soir, qu'il a été retenu sur le James par des propositions de renouveler les négociations de paix, mais rien n'est venu confirmer cette rumeur. Il n'est pas improbable qu'avant de revenir à Washington il s'entende avec le général Grant quant à la considération de propositions que Lee pourrait faire pour cesser l'opposition armée contre la constitution et les lois.

New York, 29 mars—La plupart des journaux publient des détails sur les combats qui [ont eu] lieu dans la Caroline du Nord, mais ils [ne fournissent] aucun fait nouveau. Ils disent [que l']attaque subite et formidable des rebelles, le 19, est ce que Johnston annonce comme une victoire, car ces rebelles ont pris de dans et refoulé le 14e. corps un mille et demi, mais les fédéraux ont repris le dessus le lendemain. Les renforts étant arrivés, les rebelles ont été mis en déroute et dispersés dans toutes les directions. On dit que Sherman a fait 700 prisonniers.

Halifax, 29 mars—L'*Asia*, parti de Liverpool le 18 et de Queenstown le 19 est arrivé.

L'impression produite par la dépêche de Seward relativement à la proposition qui avait été faite exclusivement par le Sud pour un accord entre le Sud et le Nord, dans un but de guerre étrangère, est erronée. Le discours d'inauguration du Président est considéré en général comme satisfaisant.

Un journal français dit que le président Lincoln est sur le point de reconnaître le Mexique.

Il n'est pas fait honneur aux traites rebelles tirées sur Liverpool.

Le coton est calme à 60 et l'or à 152 1/2.

Autres dépêches.

Baton Rouge, 3 avril, 11 heures A. M.

New York, 29 mars—La dépêche de Washington au *Commercial* dit que l'impression publique est que la conscription actuelle n'est pas nécessaire par suite de la terminaison probable de la rébellion. Les autorités ne partagent pas cette manière de voir bien que la situation militaire soit très favorable.

On croit ici que nous pourrons renouveler nos efforts ou réduire nos armées au moins pour l'année à venir. Le contingent sollicité appelé par le président sera requis et ou à besoin maintenant en campagne.

Le général Grant modifiera l'interdiction mise par lui sur le commerce de coton. On a fait agir ici de grandes influences sur les autorités à ce sujet.

Washington, 29 mars—Le *Richmond Enquirer* du 27 contient une dépêche spéciale datée de Petersburg le 25 mars qui dit que les généraux Bushrod Johnson et Gordon ont emporté les retranchements ennemis sur notre gauche ce matin et ont repoussé l'ennemi à un mille, en capturant ses ouvrages et 500 prisonniers y compris le général McLaughlin et d'autres officiers.

Le combat a été terrible et la perte très forte des deux côtés. Le général Terry a été grièvement blessé. L'ennemi a massé l'artillerie qui se trouvait dans le voisinage du fort et a pu ainsi faire un feu.........

(La ligne télégraphique a été interrompue ici —Bureau de Cairo)

L'expédition contre Mobile.

Nous extrayons ce qui suit de correspondances publiées par le *Times*:

Champ de bataille devant le fort espagnol 13me corps d'armée, 29 mars.

Le samedi matin 25 mars, le 17e corps d'armée s'est mis en marche et dans l'après midi du même jour le 13e corps est parti. Nous sommes arrivés dimanche soir à deux milles du fort Espagnol, et lundi matin le 13e corps s'est avancé au ligne de bataille jusqu'à un peu plus de cent perches du fort.

Vers 11 heures, la batterie de New York commença à tirer, et le fort riposta vigoureusement. Le feu continua jusqu'au soir. Un certain nombre de nos hommes furent tués et blessés.—Dans l'après midi du 27 une compagnie du 91e Illinois alla se déployer en tirailleurs et avança jusqu'à 30 perches des murs du fort. La canonnade et la mousqueterie ont continué sans interruption depuis le commencement de l'attaque.—On ignore combien de temps le siège durera.

Hier soir les rebelles ont fait une charge sur notre ligne de tirailleurs et nos pionniers qui creusaient des puits près du fort. Nos hommes ont repoussé l'attaque.

23 mars.

Le 27 on a établi des communications avec la baie par la voie du village Rose ou Howard's Landing. Depuis ce moment il est arrivé des approvisionnements pour l'armée en abondance. Les opérations contre le fort espagnol marchent avec vigueur. On compte le prendre avec toute la garnison dans deux jours. Le quartier du major-général Smith a été bombardé hier et le général a été obligé de se retirer à quelque distance.

Les pertes de la journée ne sont pas connues. Les rebelles manquent évidemment de munitions. De Howard's Landing on voit Mobile. Les rebelles ont cinq transports. Leurs canonnières ne sont pas très fortes, car elles se tiennent très près du rivage.

Nouvelles additionnelles du Nord

Autres détails sur les opérations militaires en Virginie.

COMBAT DANS LA JOURNEE DU 25

Jonction de Johnston et de Bragg.

Nous trouvons les détails additionnels sur les combats du 25 en Virginie, ainsi que les autres nouvelles qui composent ce bulletin, dans les journaux de l'Ouest que nous avons reçus hier soir par le bateau à vapeur *Ben Stickney*.

New York, 27—Une correspondance du 6e corps dit que cinq heures après l'échec des rebelles sur la droite, le bruit de l'artillerie et de la mousqueterie fut encore entendu sur la gauche. Cette fois, l'attaque était faite par nous.

Notre objet était d'empêcher les rebelles d'affaiblir leurs lignes, et en même temps de reconnaître leur force. La ligne rebelle qui a été capturée est de beaucoup en avant de notre principale ligne, sur laquelle ils avaient creusé une série laborieuse de fossés à tirailleurs, derrière lesquels ils avaient massé 20,000 hommes.

Ils ont été chassés de ces travaux et forcés d'aller chercher refuge dans leurs forts. La majorité, cependant, a préféré se faire prendre. L'attaque a été faite avec une grande bravoure par nos hommes et la ligne a été occupée, mais les rebelles ayant massé une force écrasante de troupes, sont revenus à la charge et ont délogé nos hommes à leur tour.

L'artillerie a tonné alors et dans l'intervalle, nos hommes ayant été renforcés, ont fait une autre charge. Elle a été irrésistible et les rebelles ont décampé bien que beaucoup soient restés pour se faire prendre.

Le colonel Dwight du 122e de New York a été tué dans cette charge.

Le résultat de ce combat montre que l'énergie des troupes de Lee, n'est plus ce qu'elle a été. Les rebelles ont combattu comme des gens sans espoir, non comme des hommes sûrs de vaincre. Leur artillerie même n'est plus servie avec la même énergie et la même précision qu'auparavant. La nouvelle position gagnée et occupée par ce corps est maintenant gardée par un fort corps de troupes. Nos hommes sont capables de repousser toutes les attaques.

Une correspondance du 2d corps dit que nos troupes ont été mises en émoi de grand matin par le bruit d'un combat sur la droite. Les hommes furent mis en ligne et une reconnaissance, envoyée en avant, ramena quelques prisonniers. Bientôt après les tirailleurs de l'ennemi furent refoulés dans leurs lignes de piquets et leurs tranchées furent occupées par nos troupes.

Vers cinq heures l'ennemi fit une autre attaque. Il se développa bravement et montra qu'il pouvait encore combattre. Il fut repoussé de nouveau; mais il se reforma, revint à la charge et fut obligé de se retirer avec de grandes pertes. C'était le quatrième assaut suivi d'échec de la part de l'ennemi.

Le correspondant du 5me corps dit que vers le soir il y avait dans l'armée un grand enthousiasme par suite des glorieux succès de la journée. On rapporte que nous avons fait de 3000 à 4000 prisonniers. On en a amené des centaines, dit on, plus tard.

Après le combat sur ce point de la ligne, on pensa que l'attaque pouvait avoir été faite pour couvrir un mouvement plus important sur la gauche et l'armée entière passa la nuit sous les armes pour être prête dans tous les cas.

Le général Humphrey avait été envoyé en reconnaissance sur le front de la ligne pour reconnaître la force de l'ennemi et ses mouvements. Cette reconnaissance fut faite avant midi et la ligne de piquets fut refoulée ou capturée sur une distance considérable.

Nos hommes continuant à avancer, une partie de la division atteignit et prit une seconde ligne de travaux; mais les Rebelles les attaquèrent et les forcèrent à se rabattre sur la première ligne gagnée. Cette retraite a été causée principalement par le feu de deux batteries qu'ils parvinrent à établir sur la ligne de la position avancée.

De ce moment jusqu'à 4 P. M. le feu se ralentit, l'ennemi s'étant rabattu sur ses travaux, après avoir laissé une forte ligne de piquets pour garder ses tranchées. Mais alors le signal d'une nouvelle attaque fut donné sur la ligne rebelle et bientôt après une lourde colonne se formant en ligne de bataille, attaqua la division du général Miles qui soutint le choc et repoussa la colonne en désordre avec de grandes pertes.

Les rebelles essayèrent deux fois de percer les lignes, mais n'y pouvant parvenir, ils voulurent tourner notre flanc droit, tentative qui fut repoussée là comme toutes les attaques avaient été repoussées ailleurs, et finalement ils disparurent en laissant leurs morts et leurs blessés sur le champ de bataille.

La seconde division garda l'extrême gauche de la ligne vers Hatcher's Run. La brigade du général Smith prit une partie des travaux de l'ennemi et fit nombre de prisonniers.

Les pertes du second corps, connues jusqu'ici, sont d'environ 600 hommes, avec 100 manquants.

Le colonel Bilzes, du 49e de Pennsylvanie, le lieutenant-colonel Andrews, du 2[illegible] de Pennsylvanie, le major Hamilton, du 100e de Pennsylvanie, ont été blessés, et le capitaine Stewart, du 110e de Pennsylvanie, a été tué.

L'engagement du 6e corps avec l'ennemi n'a pas été aussi acharné.

Là aussi, l'objet de l'attaque était de tromper l'ennemi et de s'assurer et ses travaux étaient occupés en force.

Quelques unes de nos troupes atteignirent à la fin les piquets rebelles et tirent [illegible] feu[x].

Les batteries de l'ennemi ont été fort actives sur ce point et ont fait beaucoup de mal. Le feu a été continué par les rebelles jusqu'à la nuit, sans qu'ils fissent une tentative pour regagner le terrain perdu.

Les pertes du 6e corps ont été de 25 officiers et de 414 hommes.

Nouvelles de la Caroline du Nord.

La *Tribune* de Goldboro, (Car. du Nord) dit, d'après une correspondance du 21, que toutes les forces de Johnston font tête à Sherman près de Smithfield, ce dernier étant sur le côté sud de la rivière et le premier sur le côté droit.

Les dépêches du 23 confirment cette nouvelle. Dans l'engagement du 19, les rebelles atteignirent en force le centre de Sherman, mais ils furent repoussés et laissèrent leurs morts et leurs blessés sur le champ de bataille. Notre perte a été lourde. Sherman se porta en avant avec rapidité, obligeant les rebelles à se retirer en hâte du côté de Smithfield pour gagner Raleigh. Sherman suivit rapidement et entra à Smithfield.

Quartier-général de l'armée du Potomac, 26 mars—L'engagement a été, sans aucun doute, un des plus importants et des plus heureux de tous ceux qui ont eu lieu depuis l'arrivée des armées unionistes devant Petersburg. Non seulement l'ennemi a été défait avec tous les points, mais le résultat a démontré le fait que les rebelles n'ont plus confiance dans leur cause et que beaucoup d'entre eux sont prêts à déposer leurs armes et à renoncer à la lutte.

Après leur succès au fort Stedman, ils se mirent à piller le bagage dans les tentes, et les officiers ne purent les faire revenir dans les rangs. Ceux qui montraient une meilleure tenue n'ont rien montré de leur ancien enthousiasme et beaucoup d'entre eux jetèrent leurs armes à la première occasion qu'ils eurent de le faire ou gagnant les derrières.

Voyant cela, les officiers rebelles résolurent de regagner leurs lignes aussi promptement que possible et poussant leurs hommes par derrière les travaux, tâchèrent d'en ramener un lieu sur une grande partie. Des centaines, néanmoins, coururent se cacher sous des casemates et attendirent l'arrivée de nos hommes pour se rendre.

Dates du Nord du 28.

Le *Times* a reçu par le télégraphe de Baton Rouge les dates suivantes:

Baltimore, 28 mars — Une lettre de la forteresse Monroe dit que le steamer de la malle Webster, de City Point, rapporte que tout est tranquille sur le front.

Marchés de New York.

New York, 28 mars—L'or est à 152 1/4.
Les sterlings sont languissants à 9 1/2.
L'argent est à 7 p 0/0.
Le coton est calme à 48 pour le middling.

OPPOSITION A LA CONSCRIPTION.

Cairo, 26 mars—On a déjà annoncé que le tirage avait commencé dans trois precincts du comté de Jackson. Vendredi un député-marshall reçut ordre d'aller à Duquoin servir des notices. Ce soir le maréchal prévôt de ce district a reçu avis que dans le precinct de Beaucap son député a rencontré des hommes armés qui ont dit appartenir à l'armée rebelle et ont ordonné au député et à ses hommes de se rendre. C'est avec peine que ceux-ci ont pu arriver à Duquoin, où ils attendent des ordres et des renforts. On suppose que les hommes armés sont des citoyens du comté dont les noms ont été tirés et qui espèrent échapper à la conscription par la résistance. Une partie des comtés Jackson et autres est depuis longtemps remplie de déserteurs de notre armée, et il s'y est commis beaucoup d'outrages et de meurtres, dont les citoyens loyaux ont été les victimes. On dit qu'un certain nombre de ces déserteurs sont cachés dans une cave du voisinage.

Nouvelles du Sud

Les nouvelles suivantes de la presse du Sud ont été reproduites en résumé par les derniers journaux de l'Ouest:

Le Raleigh *Democrat* dit: Jugeant d'après ce que nous apprenons des opérations dans la Caroline du Nord, de l'Est et du centre, nous considérons les événements comme plus encourageants, si nous comme devant inspirer une confiance absolue. Sherman ne pourra traverser le chemin de fer de la Caroline du Nord. Il apprendra bientôt et la nation yankee, apprendra comme lui, que traverser un pays à la course n'est pas le conquérir.

Maraudage des troupes confédérées dans la Caroline du Nord.

Le Raleigh *Progress* dit qu'on a été fort injuste envers la cavalerie de Wheeler. On l'a accusée d'avoir fait ce que d'autres ont exécuté et on lui reproche des dévastations où elle n'a été pour rien. Plusieurs des cavaliers de Wheeler sont restés dans la maison de l'éditeur de ce journal pendant une semaine, et nous pouvons dire que nous n'avons jamais vu d'hommes plus réservés ni de meilleurs enfants.

Calme et harangues.

Le Richmond *Examiner* du 24 dit: Le calme règne dans les lignes devant Richmond et Petersburg. Nos troupes, dans ces derniers jours, ont été haranguées par divers orateurs, bien que les politiciens aient plus besoin d'être enrôlés par l'armée que l'armée par les politiciens.

Le même journal se moque de l'adresse de Foote, envoyée de l'étranger au peuple du Sud, et espère qu'il y séjournera le reste de sa vie.

Appel aux déserteurs.

Le Richmond *Dispatch* du 24 dit que l'envoi des malles du Sud a été retardé parce que les commis ont été appelés à monter la garde. Ce journal adjure les déserteurs de retourner à leurs commandements, et dit que la guerre sera bientôt finie si les soldats veulent faire un effort combiné et prompt.

Soldats nègres au Sud.

Le *Sentinel* invite la population à soutenir généreusement la politique de l'armement des nègres, et engage ceux qui ne sont pas favorables à cette mesure de s'abstenir au moins de toute critique.

POUR LE HAVRE.
Départ le 15 avril.
Le navire français HAPPY, capitaine Etcheverry.
EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St. Louis
27 mars—au 15

POUR BORDEAUX—Touchant au Havre—Le navire français de première classe, HENRIETTE, capitaine Giraud, ayant une partie de son chargement engagée, partira pour les ports ci dessus dans le plus bref délai. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à OSCAR BERCIER & CO. No 17, rue St Louis. 30 mars—1 f

Avis aux passagers pour Matamoros.
La belle et grande goelette anglaise MARY MOULIS, ayant été expédiée en douane, partira positivement SAMEDI, 25 courant. Elle ne pourra prendre que quelques passagers, pour lesquels il y a de beaux emménagements. S'adresser à bord, poteau 21, 2d District, ou à F. CLAVEL, 77 rue des Magasins. 21 mars—

POUR VERA CRUZ—Premier bâtiment—La goélette anglaise CONSTANCE—Cette belle goelette clipper, ayant une grande partie de son chargement engagée, sera positivement le premier bâtiment à partir pour Vera Cruz. Elle a d'excellents emménagements. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à ROBERT JUMP, No 6, rue Carondelet.

POUR MATAMOROS—Amarrée au poteau 12 du 2me District—La goelette anglaise ADELINE, fine voilière, prend en ce moment une cargaison pour le susdit port et partira immédiatement. Cette goélette étant d'un très faible tirant d'eau, elle franchira la barre et débarquera le fret à Bagdad. Pour fret ou passage, s'adresser à W. WAKEFIELD, rue de la Commune No 150. 1 avril—

POUR MATAMOROS—La goelette anglaise, fine voilière et de 1re classe, VENICE, capitaine Hibbs, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 31 Passage de la Bourse, au premier. 30 mars—

POUR MATAMOROS—Le brick clipper anglais, de 1ere classe, ORIENTAL, capitaine Orlson, prend en ce moment une cargaison pour le susdit port. Pour reste de fret ou passage (ayant d'excellents emménagements) s'adresser à COUTURIE FRERES, Rue de la Vieille Levée, No 42. 4 mars—10f

POUR MATAMOROS, la goelette anglaise fine voilière AGNES, capitaine Foot, ayant une superbe cabine pour passagers, la plus grande partie de la cargaison étant engagée, partira dans le plus bref délai. Pour balance de fret et passage s'adresser à bord, poteau 33, en face la marche aux légumes. 21 mars—1 m

POUR MATAMOROS—Débarquant son fret à Bagdad—La belle et fine voilière goelette mexicaine CAMILLE, capitaine Abad, partira comme il est dit ci-dessus, sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. M. ORIOL, No 4, rue St. Louis, au 2me étage.

POUR MATAMOROS—La goelette anglaise fine voilière et de première classe DART, capitaine De Kay, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 31 Passage de la Bourse, au premier. 17 mars—

POUR LA HAVANE—Départ le [illegible] avril 1865—Le beau brick norvégien FREE TRADE, capitaine Volkmar, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à OSCAR BERCIER & Co. No 17, rue St Louis.

POUR TAMPICO—La goelette fine voilière goelette MARY CAMPBELL, Capt. Pond, partira sous peu comme ci-dessus. Pour balance de fret et passage s'adresser à J. M. ORIOL, No 4 rue St-Louis, au 2d étage. 25 mars—

POUR MATAMOROS—Le brick clipper anglais HOPE, de 1re classe, capitaine Smith, prend en ce moment une cargaison pour le susdit port. Pour reste de fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à COUTURIE FRERES, Rue de la Vieille Levée, No 42.

POUR MATAMOROS—La belle goelette anglaise JANE DOOLAN, capitaine H. McNeill, ayant la plus grande partie de son fret engagé et allant à bord, partira sans délai. Pour reste de fret et passage, possédant de superbes emménagements, s'adresser à F. CLAVEL, 77 rue des Magasins.

POUR TAMPICO—La goelette anglaise fine voilière et de première classe NEPTUNE, capitaine Esteban, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu pour le susdit port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 31 Passage de la Bourse au 1er.

POUR MATAMOROS—La goelette anglaise de première classe et fine voilière, paquebot régulier, HARRIET WOOD, capitaine Renaud, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira sous peu pour le dit port. Pour balance de fret ou de passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St-Louis ou chez S. FERNANDEZ & Co., 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—La goelette anglaise fine voilière HENRY TRAVERS, capitaine [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser [illegible] H. LABASSE, rue Vieille-Levée No 39.

POUR MATAMOROS—La belle goelette [illegible] TRINIDAD, capitaine Meteille, partira sous peu et débarquera son fret en dehors de la barre. Pour les conditions de fret et passage, s'adresser à J. M. ORIOL, No 4 rue St-Louis, au second étage.

POUR MATAMOROS—La goelette anglaise ALLISON, fine voilière, capitaine J. J. Ward, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à N. A. LLAMBIAS, Rue de la Vieille Levée No 11.

Départ—Positivement JEUDI 6 du courant, à 8 heures du matin.
POUR BAGDAD ET MATAMOROS.
Le steamer mexicain CORNUBELLA, Commandant V. SHELDON.
Ce steamer mexicain, neuf et de 1re classe, ayant été ré[illegible] partira positivement JEUDI PROCHAIN, à 8 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au débarcadère des steamers au pied de la rue Toulouse, ou à ROBERT JUMP, No 6, rue Carondelet.

POUR MATAMOROS.
Départ, MARDI, 4 AVRIL, à 9 heures du matin.
Le steamer anglais neuf, solidement construit et de 1re classe GOV. BAILEY, commandant H. TYLER partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, du poteau 21, 2me District. Pour fret ou passage, s'adresser aux agents, AVENDAÑO FRERES, Rue de la Commune, No 125.

Jours de départ, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures P. M.
POUR BATON ROUGE, DONALDSONVILLE, PLAQUEMINES et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte. Le magnifique bateau à vapeur VIRGINIA, capitaine E. C. Kerr, commis O. Marlourneau, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN D. WILBANKS, agent, No — rue Tchoupitoulas.

Le bateau à vapeur GOV HOXTON, fera des voyages tous les jours du dépôt (aller et retour) à douze milles au-dessous de la ville. Il partira du pied de la rue de l'Esplanade MARDI, à 4 heures de l'après midi. Fret — Passage, $1. 15 mars—

Jours de départ—les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 3 heures de l'après midi.
PAQUEBOT REGULIER DE LA COTE—Au-dessous de la ville—Deux fois la semaine—Le beau paquebot neuf ARIZONA, capitaine W. S. Bassett, James Moulton et N. Barrois, commis, partira de la Nouvelle Orléans pour les Forts Jackson et St. Philippe, la station de la Quarantaine, Buras Rice land, Pointe à la Hache, l'Anse aux Jacinthes, la Station Ducros et tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, Rue Bienville, No 10, au premier.

Bateaux à vapeur de la Compagnie de la malle de la Nouvelle-Orléans.
BEN FRANKLIN, capitaine Louis Boucherean, commis John Kiel et John C. Libano, part de la Nouvelle Orléans pour Baton-Rouge le MARDI et le VENDREDI à 5 heures de l'après-midi.
BELLA DONNA, capitaine A. B. Smith, commis S. D. Moore et Chas. Aubry, part de la Nouvelle-Orléans pour Baton-Rouge, Bayou Sara et Port Hudson le LUNDI et le JEUDI, à 5 heures de l'après-midi.
STAR, capitaine W. R. Greathouse, commis Leo Boyd et George Trusler, part de la Nouvelle-Orléans pour Baton-Rouge, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi.
Ces bateaux ont d'excellents officiers et de magnifiques emménagements. Ils s'arrêteront à tous les ports intermédiaires de la côte.
Louis C. D'HOMERGUES, Surintendant Bureau du Manhattan and Fulton Insurance Company.
Jean L. TITUS, Agent pour le fret, rue Bienville No 18.

Paquebot régulier du samedi soir.
POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte. Le bateau neuf, fin marcheur, SARATOGA, Commandant A. J. May, commis Saml. Ayles et Jas. Collins, partira régulièrement pendant la saison, ainsi qu'il est dit ci-dessus. N. B.—Un commis se tiendra sur la Levée, à toute heure, le jour du départ, pour recevoir le fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. L. TITUS, Au coin des rues Bienville et Vieille Levée, A. BRITTON, rue Front, No 7, WOODRUFF, BUTLER & CO., Rue Nile Levée.

Paquebot régulier du samedi—POUR VICKSBURG, NATCHEZ et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur JOSEPH PIERCE, capitaine F. D. Pratt, commis F. A. Sherman, partira régulièrement, pendant la saison, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No. —

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine Jos. Woolfolk, O. A. Williams commis, partira régulièrement à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agt, rue Front, No 7.

BOIS D'ARMÉNIE DU Dr. CH. ALBERT
M. L. CASTEL, pharmacien, et dans les principales pharmacies de l'étranger.
Rendu aux propriétés reconnues du Bois d'Arménie [illegible] ALBERT, pour la guérison prompte et facile des écoulements anciens ou récents, fleurs blanches. Dépôt à Paris, rue Montmartre, No 160. A New York chez MM. [illegible]. Nouvelle Orléans chez [illegible].

ERGOTINE.
DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN.
Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.
Engorgement et les Pertes chez les femmes. Leur action énergique contre les hémorrhagies et la dysenterie [illegible] moyens pour combattre les Maladies de Poitrine. Dépôt, Pharmacie LABELONYE & Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve, Paris. A la Nouvelle Orléans chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

COPAHINE-MEGE
Approuvée par l'Académie impériale de Médecine. 23 ANS DE SUCCES. Recommandée par M. CULLERIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens. Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres. PRÉPARATION AGRÉABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. JOZEAU, pharm., 125, boulevard Magenta, Paris. Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique. Dépôt chez M. Louis Castel, [illegible] Ste Anne et Royale, [illegible] droguistes, et dans les principales pharmacies des Etats-Unis.

DRAGÉES DE CUBÈBINE AU COPAHU DE LABÉLONYE
[illegible] Dépôt, Pharmacie LABELONYE & Cie, 19, rue Bourbon-Villeneuve, à Paris.—A la Nouvelle Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

INJECTION BROU
HYGIÉNIQUE INFAILLIBLE et PRÉSERVATRICE, la seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 33, et Boulevard Magenta 112.

PEPSINE BOUDAULT
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE NOTRE PEPSINE. ADMISE DANS LES HOPITAUX DE PARIS.
La PEPSINE a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le Chimiste BOUDAULT, qui l'ont introduite dans la thérapeutique. L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission spéciale dans les Hopitaux de Paris, témoignent de son efficacité. Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles chaque jour avec succès dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Vomissements de la Grossesse, sous forme de Sirop, Vin, Pastilles, Prises, Pilules, et surtout sous la forme agréable et séduisante d'ELIXIR DIGESTIF. Pour éviter la contrefaçon, exiger la cachet [illegible]. Dépôt général à Paris: Chez HOTTOT, Pharmacien, Succr de BOUDAULT, rue des Lombards, 24. A la Nouvelle-Orléans, chez MM. [illegible], et toutes les honorables Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

VICHY.
PROPRIÉTÉ DE L'ETAT FRANÇAIS.
ADMINISTRATION A PARIS: 22, BOULEVART MONTMARTRE.
EAUX et PASTILLES digestives.—SELS pour bains de Vichy à domicile.—SELS pour boisson factice.
Tous ces produits sont fabriqués sous la surveillance du Gouvernement. Se défier des contrefaçons et exiger le CONTROLE DE L'ETAT, qui est apposé. [illegible]
EAUX—Les Eaux naturelles de Vichy excitent l'appetit, fortifient l'estomac, lui donne du ton et font disparaître les aigreurs [illegible]
A la Nouvelle-Orléans chez M. L. CASTEL, pharmacien. A New-York, chez MM. J. MILHAU, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

AVIS AUX MEDECINS
Sirop du Dr. FORGET
Contre Rhumes, Toux, Coqueluches, Irritations, nerveuses des bronches et toutes les maladies de poitrine. [illegible] CHABLE, Paris, [illegible] et les principales Pharmacies.

AUX MALADES.
Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours [illegible] problème posé et résolu par le docteur Dehaut. [illegible]

CAPSULES RAQUIN,
AU COPAHU PUR, supérieures à toutes les autres, elles guérissent seules et toujours les maladies [illegible] signature RAQUIN, pour éviter les contrefaçons nuisibles ou dangereuses.

VESICATOIRES D'ALBESPEYRES
Tous signés par l'inventeur, agissant en quelques heures, se conservant indéfiniment dans leurs états métalliques, employés dans les hôpitaux civils et militaires de France par ordre du conseil de santé, recommandés depuis 45 ans par les grands médecins de plusieurs nations.—LE PAPIER D'ALBESPEYRES entretient ensuite une suppuration abondante et uniforme, sans odeur ni douleur. Une instruction, écrite en cinq langues, accompagne chaque boîte. Exiger le nom d'Albespeyres de chaque feuille et s'assurer des provenances. Un contrefacteur a été condamné à un an de prison. Tous ces produits—d'ALBESPEYRES et RAQUIN—sont expédiés de Paris, faubourg St Denis, 80, aux principaux pharmaciens et droguistes de tous les pays. Grand entrepôt chez MM. Fougera, pharmaciens à New York. A la Nouvelle-Orléans chez M. Duconge.

LE Dr. C. BEARD, OCULISTE,
Est de retour à la Nouvelle Orléans et a repris l'exercice de sa profession. OFFICE, RUE CARONDELET, No 1, Coin Canal, au premier. Heures de consultation—De midi à trois heures.

Magasin à louer.
LE MAGASIN No 17 rue St Louis, entre Chartres et Vieille Levée. S'adresser à OSCAR BERCIER & Co, No 17 rue St Louis, ou à F. A. DUCROS, 140, rue Commune. 20 mars—10

MAGASIN A LOUER.
A louer, à partir du 1er avril, le beau magasin double situé rue Poydras No 112. S'adresser rue de la Commune, No 153, au premier.

Magasin dans la rue du Camp à louer
A LOUER—Un grand magasin bien bâti, faisant face à la rue du Camp, et s'étendant jusqu'au Bank Place, entre les rues Gravier et Natchez ayant un chassis vitré au milieu et convenable pour un encanteur, un marchand de meubles ou d'articles de fantaisie. On le louera par mois ou par an. Pour plus de détails, s'adresser à S. L. HILL, No 8, Commercial Place.

A vendre pour cause de départ.
GROCERIES LA GROCERIE ET CAFE, encoignure Remparts et St Philippe (ancienne maison B. Richl.) S'adresser sur les lieux. 4mars—1m

Aux planteurs de Riz.
Attention!
TISSU DE FIL DE FER pour les moulins à Riz, fait sur commande expressément pour nous et de différentes grosseurs. A vendre par RICE BROS & CO, Rue Tchoupitoulas, No 147, près le marché Ste. Marie.

REÇU par les navires Happy et Henriette, arrivés de Bordeaux—
100 barriques vin rouge, Côtes Fronsac.
25 do do Chateau Malvirade
150 caisses do L. Coulon et Co, de Macau.
[illegible] do vin blanc, do do
32 demi barriques vin blanc, Barsac, 30 gallons.
100 caisses absinthe, Richard & Muller.
A vendre par J. H. CURIEN, No 20, Toulouse, Par procuration, J. N. CURIEN, Gilis CURIEN.

Débit de café à vendre.
ON offre à vendre une TABLE ou débit de café situé au marché de la rue St. près de la station du chemin de fer de la ville [illegible] district, et ayant une bonne clientèle. La personne qui a cette table le vend parce que [illegible] S'adresser au marché même, à la table, de six heures du matin à dix heures du matin, ou au domicile du propriétaire, No 55, rue St [illegible].

Hotel du Grand Orient
A BAGDAD (Mexique)
MM GEORGE & Cie, annoncent à Messieurs les voyageurs qu'ils trouveront dans cet établissement des chambres et une bonne table, servie à des prix modérés.

Hotel de l'Europe,
A BAGDAD (Mexique.)
Mme A. GIRARD, seule propriétaire.
CHAMBRES GARNIES
Et table servie à toute heure.
L'ancienne maison tenue par Mme A. Girard et M. L. Mattié étant dissoute, Mme Girard ne sera responsable d'aucune dette contractée par elle-même pour son hôtel.

Demande de place.
UN ancien planteur des Antilles, connaissant parfaitement la culture de la canne et s'entendant à la fabrication du sucre, désirerait trouver à s'employer sur une habitation comme économe. S'adresser par lettres à E. B., bureau de l'Abeille.

HOTEL RICHELIEU,
[Bagdad, Mexique.]
JULES MARTIN, propriétaire du Restaurant Victor à la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général qu'il vient d'acheter à Bagdad (Mexique), le restaurant hôtel dirigé autrefois par M. Ferraud et connu sous le nom d'Hôtel Richelieu. Un service attentif, une bonne cuisine, une cave bien pourvue et des chambres confortables.

SPECTACLES.
Théâtre St-Charles.
MARDI SOIR, 4 AVRIL, Bénéfice de JEMMA MADDERN. BLACK EYED SUSAN—THE MARKET GIRL OF PARIS.—THREE FAST MEN.

Académie de Musique,
RUE ST-CHARLES.
La grande Compagnie de Variétés. Magnifique programme. JOCKO. LES ABEILLES, Ballet pastoral de Mlle LINA WENDEL.

Académie de Musique.
RUE St CHARLES.
Les célèbres FRERES HANLON au nombre de six— GEORGE, WILLIAM, THOMAS, ALFRED, EDWARD, FREDERICK, Les plus célèbres ATHLETES du monde. Un court engagement. Le jour de leur début sera annoncé.

Théâtre des Variétés.
Le jeune acteur distingué LAURENCE BARRETT. Mlle HENRIETTE IRVING, Artiste de talent.

Théâtre St. Charles.
Grand bal Paré et Masqué, Lundi soir, 3 avril.
A la demande d'un grand nombre de personnes, le BAL DU MARDI-GRAS sera donné de nouveau, sous la surveillance des mêmes directeurs, MM. M. L. FINCH et T. W. DARCY.

FOIRE
Au profit de l'Asile de Ste-Croix,
L'OUVERTURE de cette foire est fixée au 15 AVRIL PROCHAIN. Elle aura lieu dans la salle de l'Opéra.

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme PERON, 175, Rue Dauphine. [illegible]

INSTITUTION LOCQUET.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
RUE DU CAMP
No 199 et 201, entre Julie et St Joseph

Institut St-Charles
Dirigé par Mme C. MACE
Pensionnat et Externat pour les Demoiselles, 191 rue des Remparts, En face de l'Opéra. [illegible]

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens Rue Hopital, No 131 entre Dauphine et Bourgogne.

ECOLE
Française, Anglaise et Espagnole.
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SUPERIEUR.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
CLASSES DU SOIR
240, 242, 244, Rue des Remparts.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 27 mars 1865.
TOUTES les personnes qui doivent à cette institution sont requises de venir payer dans les trente jours. Les billets qui ne seront pas payés dans le délai mentionné, seront mis en Cour. Par ordre des Commissaires en liquidation. L. LERNARD, Secrétaire.

Reçu à New York, par les steamers Washington et Lafayette, du Havre, et, en débarquement du steamship Evening Star, une forte partie de SPECIALITES FRANÇAISES ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES, que je vendrai aux pharmaciens et au public aux plus justes prix d'importation. ELIXIR ANTIDYSPEPTIQUE, BISCUITS DEPURATIFS du Dr. Ollivier. SIROP DE RAIFORT IODE, CAPSULES MOTHES, GRANULES DE DIGITALINE et D'ATROPINE. FER de QUEVENNE, PAPIER FAYARD, CIGARETTES D'ESPIC, PURGATIF LEROY, SIROP DE DENTITION du Dr. Delabarre, POUDRES DE BISMUTH du Dr. Patterson, SIROP de ROBIQUET, HUILE de FOIE, PILULES et LIQUEUR du Dr. Laville, SIROP de LACTUCARIUM, PATES PECTORALES, &c. A vendre par E. E. MOGGIN, pharmacien, Nos 27 et 29 rue Dauphine, [illegible].

LE Dr. RODRIGUEZ
De la Faculté de la Havane,
[illegible] Heures de consultation de 9 à 10 le matin.

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,
CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a dans la rue No 192 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. [illegible] ses instructions en anglais et en français.

PLUS DE DISTANCE
DIVINATION, PREDICTION!
PAR MADAME ADAH,
[illegible] No 35, rue St Louis.

MADAME SAMPLE,
LA MERVEILLEUSE ASTROLOGUE,
FAIT L'ETONNEMENT, DEPUIS son ENFANCE [illegible] Mme SAMPLE est actuellement au No 257 de la rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe. [illegible]

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement de printemps et d'été.
Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.
Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.
A dater de SAMEDI, 1er avril 1865, les convois partiront comme suit:
—Départ des chars—
Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, surintendant.

NOUVEAUX MEDICAMENTS,
INJECTION ET LIQUEUR.
Pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et les écoulements de toute nature, quelqu'anciens qu'ils soient.
EAU ET SIROP DEPURATIF
pour la guérison des dartres, boutons ulcères, etc., funeste conséquence des maladies secrètes.
Liqueur anti-rhumatismale.
A vendre par R. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

Graines de Coton.
QUATRE MILLE boisseaux CLUSTER, [illegible] du VICK, [illegible] de PETIT GOLFE. A vendre par JOHN H. CARTER, 8 et 10, rue Tchoupitoulas.

Entrepôt de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres....No. 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que—MEDAILLONS, velours tapisserie, WILTON, 3 plis et Ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c., TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités, Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, Bouches d'escalier, abat-jour, corniches et baies, que nous vendons à des prix modérés pour du comptant. A. BROUSSEAU & Co.

ON DEMANDE
UN bon COMMIS PHARMACIEN, parlant l'anglais et le français, muni de bonnes recommandations. S'adresser à E. MONTEUIL, Encoignure Chartres et Bienville.

AVIS.
J. H. THIERRY ayant des raisons de ne pas payer les huit billets ci après décrits, prévient le public de ne pas les négocier. Ils sont tirés à mon propre ordre, et endossés par J. B. Thierry, chacun respectivement pour la somme de deux cents piastres. Les deux premiers de ces billets sont en date du 1er mars 1861 et à échéance respective du 1er mars et 1er octobre 1865. Les six derniers billets sont datés du mois de février 1865 et devront échoir le 1er juillet 1866, et de six en six mois après cette date.

PERDU OU EGARE.
UN billet à ordre de $1710,87, souscrit par Hyacinthe Riviere le 20 avril 1857, à l'ordre de et endossé par lui-même, payable à un an de date au comptoir de la Banque des Citoyens de la Louisiane, [illegible] par Ad. Boudousquié, notaire public, en date du 20 avril 1857. La personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre au propriétaire. PIERRE POUTZ, ou à FELIX LABUR, 14, rue Carondelet, au premier.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE.
PERSAC & LEJEAN ayant ouvert rue du CANAL No 136, entre St Charles et Carondelet, une nouvelle galerie Photographique, ont l'honneur d'inviter le public à venir visiter le genre d'installation entièrement NOUVEAU qu'ils ont adopté, persuadés des avantages qu'il offre pour l'exécution de toutes sortes de Photographies, Ambrotypes, Melainotypes, Copies, &c., de la plus grande finesse. Leurs prix sont modérés, leur travail sera leur recommandation. Les DAMES, contrairement à ce qui existe dans beaucoup d'autres maisons, trouveront le tout réuni, entrée décente, salon et pose au premier étage, et une bonne COIFFEUSE toujours à leur disposition sans rétribution. Des leçons de DESSIN et PEINTURE seront données par M. PERSAC à des conditions libérales.

PHOTOGRAPHIE
Seulement $3 la douzaine.
AYANT acheté la galerie de Photographie du No 75 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies. Ambrotypes, ferrotypes, dito, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai. Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible. JOSEPH LANGWITH, JOHN WEISS.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 301....Rue de Chartres....301, Entre Ste Anne et Dumaine

Avis au public et aux contribuables
LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des Taxes d'Etat et de ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessements et de faire remettre à qui de droit le montant des taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de l'Etat, No 37 rue St. Pierre, entre Chartres et Royale. JOHN T. DUFOUR.

HOPITAL DE LA VILLE.
Pour la petite vérole, la fièvre scarlatine, &c.
Tenu par le Dr. C. Aufour.
Rue des Champs-Elysées, entre les rues Josephine et Sollicitude, 3me District, Nlle-Orléans. LES Médecins qui auraient des malades à l'hôpital pourront continuer à les traiter sans bénéfice des règlements de l'Institution. [illegible] Pour l'admission, s'adresser à l'infirmerie ou au No 62 de la rue du Canal.

John S. Tully,
AVOCAT,
Donne des consultations en anglais, en français et en espagnol.
26........Commercial Place........26

VENTES JUDICIAIRES.

Edward Sonnkel vs Hermann [illegible] Hannewinckel.

[Cour de District — vente d'un certain terrain; texte en grande partie illisible.] [illegible]

DEUX CERTAINS TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville [illegible] Douane et Johnson [illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Andrew Lynch et de Johanna Lynch, sa défunte épouse, cumulées.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 de février 1865 à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les susdites successions, je procéderai, le LUNDI dix-sept d'avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des dites successions, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit description—

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No Douze, lequel îlet est borné par les rues d'Enghien, des Bons Enfants, du Port et d'Amour. [illegible] Ledit terrain ayant mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue d'Enghien [illegible] Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en bois, couverte en bardeaux, ayant deux chambres avec foyers, une cuisine à deux étages en bois, couverte en bardeaux, ayant une grande chambre avec foyer et une petite chambre au rez de chaussée, et deux chambres et balcon au premier, écuries et hangar en bois, dans la cour, une grande cour entourée d'une cloture, &c. La maison porte le No 141 sur la rue d'Enghien.

Cette propriété appartient aux dites successions au moyen de l'acquisition que le dit Lynch en avait faite d'Edward D. White, suivant acte au rapport de W. J. Cartell, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 14 de mars 1857.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente par le Marshal.

Gustave Leroy contre Albert Wise
Dans la Cour Provisoire des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane — No 485.

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane, l'honorable Charles A. Peabody président dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan public, sur l'habitation de C. Tibler, au coin des rues Adams et Bons Enfants, dans le Troisième District, près les Casernes des Etats Unis, JEUDI, 13 avril 1865, la propriété ci-après décrite, savoir:—Tout le bois debout sur la terre de C. Tibler [illegible] Albert Wise, par contrat [illegible] quatre brouettes et un lot de pièces de bois. [illegible] Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. I. EDWARDS CLARKE, Marshal Provisoire des Etats Unis.

Hays Russell & Co, contre John Bishop.
Dans la Cour Provisoire des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane. No 514.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Cour Provisoire des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane, l'Honorable Charles A. Peabody président dans la susdite affaire, je vendrai, à l'encan public, au magasin [illegible] rues Magazine et St Joseph, vendredi, 7 avril 1865, à 10 heures du matin, les propriétés ci-après décrites, savoir:—Un lot d'épiceries, fruits secs et frais, ferblanc, conserves, vins, cidres, sauces, etc. Egalement marchandises assorties, tabac à fumer et tabac à chiquer, [illegible] Conditions—Comptant sur livraison, en billets du Trésor des Etats Unis. I. EDWARDS CLARKE, Marshal Provisoire des E. U.

AVIS JUDICIAIRES:

Succession de veuve Antoine Benjamin—No 21,211.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député Greffier.

George Schadues contre John Finnegan—Cour du Septième Juge de Paix, Paroisse d'Orléans—No 2139.

EN vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable T. Barrett Septième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, j'ai saisi et vendrai, à l'encan public, JEUDI, 13 avril 1865, à 10 heures du matin, au No 326 de la rue du Camp, entre les rues St. André et Ste. Marie—Une charrette à meubles, le cheval et le harnais, saisis dans la susdite affaire. Conditions—Comptant, en billets du Trésor. CORNELL BUHLER, Constable.

Succession de A. A. Millaudon—No 20,632.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député Greffier.

Auttlen Masson vs Jules Cristin.

[Texte en grande partie illisible.] [illegible] MARDI 4 d'avril [illegible] ALFRED SHAW, Shérif.

La veuve Henry de St Gême vs Patrick Lynn.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] Deux certains terrains [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu [illegible], décédée.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans [illegible] JEUDI [illegible] AVRIL 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible] Un lot de terre situé [illegible] ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Théodule Eitert vs Adelard Dugas.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai [illegible] à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: Le même terrain situé dans le Deuxième District [illegible] Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible] Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis. ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Auguste Rabé vs Henry Saeger.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 21,213—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, quinze d'avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—UNE PORTION DE TERRE située dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, St Louis, [illegible] Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Henry Antz, par acte au rapport de Mr Sari Habu, ci-devant notaire public en cette ville. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Berens vs Jean Marie Gantier.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 18,817—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt neuf d'avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit description.—Deux terrains contigus, situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, de la Douane, Broad et Dorgenois, désignés par les numéros Quatre et Cinq, d'après un plan dressé par J. A. Pueyo, arpenteur, le 4 de décembre 1851 et déposé en l'étude de E. Ducatel, ci-devant notaire public en cette ville. Le No Quatre, mesure, mesure américaine, trente pieds de face à la rue du Canal sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le No Cinq mesure cinquante sept pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue du Canal, vingt pieds six pouces et six lignes de largeur derrière, cent pieds de profondeur sur la ligne limitrophe au No Quatre et cent six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne à l'opposé. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Isidore E. Pinsard suivant acte au rapport de Philippe Lacoste, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 25 février 1860. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—comptant, au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis. ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Auguste Poitier vs Charles Rolling.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 20,719—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour du District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI dix huit d'avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains contigus, situés au faubourg Jackson, dernière cette ville, dans l'îlet No Quarante, compris entre les rues Napoléon, Du Maine, Alexandre et Chemin de la Métairie, d'après le plan général dudit faubourg, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains sont désignés par les Nos Cinq et Six, d'après un plan particulier dressé par Allou d'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte au rapport dudit notaire Cuvillier, en date du 17 janvier 1851. Lesdits terrains mesurent ensemble, mesure américaine, cinquante six pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue du Maine, soixante six pieds neuf pouces de face à la rue Chemin de la Métairie, sur une profondeur oblique de cent vingt huit pieds cinq pouces sur la ligne du côté de la rue Alexandre, et de cent cinquante huit pieds quatre pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Napoléon.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Pierre Coudolou, par acte au rapport de O. Donel, notaire public en cette ville, en date du 10 novembre 1861. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis. ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Richard M. Johnson vs. Hermann Lunschers

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 12,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, quatre d'avril 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Sept terrains situés au faubourg Jackson de cette ville, Deuxième District, désignés par les numéros Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Six et Sept, dans l'îlet No Neuf, compris entre les rues Napoléon, Salomon, du Canal et de la Douane et mesurant, comme suit, savoir: Le No Un mesure soixante sept pieds deux pouces de face à la rue Napoléon, sur cent neuf pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne limitrophe au No Deux, ci-après décrit. Les Nos Deux et Trois ont chacun trente pieds de face à la rue Napoléon, sur cent neuf pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne limitrophe au No Un, et deux cent cinq pieds sept pouces sur la ligne du côté de la rue de la Douane et courant parallèlement avec la rue Napoléon. Le No Quatre forme l'angle des rues de la Douane et Napoléon et mesure trente et un pieds six lignes de face à la rue de la Douane, sur cent vingt sept pieds de profondeur. Les Nos Cinq, Six et Sept, mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue de la Douane, sur cent vingt sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et appartiennent au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John Arrowsmith, par acte au rapport de Amédée Ducatel, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 19 décembre 1853. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis. ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.